

La parole des jeunes à l'école : regard historique

Organisé par : **Pastorale scolaire - Hainaut**

Lieu - Date : **Mons – 19 janvier 2017**

Porter un regard historique sur l'écoute des jeunes à l'école, c'est finalement s'interroger, sur l'évolution du regard que porte la société des adultes sur celle qui la suit. Au cœur de ce questionnement, on trouve l'évolution d'une certaine idée de la transmission et donc de la mission confiée aux enseignants. Pour tous ceux qui sont engagés professionnellement dans l'enseignement catholique, ce coup d'œil dans le rétroviseur, permet aussi de reposer la question : quelle est finalement notre spécificité dans l'exercice de cette mission éducative ?

Intuitivement, l'affaire est entendue. Dans ces sociétés du passé où le christianisme est dominant, l'objectif premier est de former le bon chrétien. Pas ou peu de place pour le questionnement personnel du jeune.

Heureusement, les choses ne sont pas aussi simples. L'histoire, écrite par les hommes, est toujours infiniment complexe. Et l'enseignement, forcément organisé par les chrétiens, a pris de multiples chemins pédagogiques.

Dans cette rapide esquisse qui nous contraint à faire quelques raccourcis, prenons simplement l'exemple de deux congrégations. On verra ainsi que, rapidement, on observe des approches très différentes et donc, des regards multiples portés par les éducateurs sur l'adulte en devenir.

Ainsi, à la fin du XVII^e siècle, les Jésuites développent une pédagogie de l'émulation qui vise à former l'élite intellectuelle et religieuse capable de combattre la Réforme initiée par Luther. Ils définissent très clairement le « plan des études » (Ratio studiorum). Les élèves sont divisés en deux camps (les Romains et les Carthaginois) organisés en décuries. La compétition se jouait entre les camps mais aussi au sein même de ces camps. L'évaluation des élèves se fonde sur le classement des individus entre eux. Ils sont classés en « optimi » (les meilleurs), en « dubii » (les incertains) et en « inepti » (les cancrès).

Un siècle plus tard, Jean-Baptiste de la Salle propose, lui, d'instruire et d'éduquer les enfants des catégories populaires. C'est un autre projet éducatif dont le cœur est la progression personnelle de l'élève. Il s'agit de les évaluer en fonction de la maîtrise de connaissances définies. Les élèves ne sont pas classés les uns par rapport

aux autres. Ils sont répartis en trois ordres : les « avancés », les « médiocres », au sens des moyens et les « commençants ».

Le monde change et avec la philosophie des Lumières, dans nos régions, nos despotes désormais « éclairés » commencent à se préoccuper de l'enseignement. Après la Révolution française, le rôle de l'école se précise, son objectif est d'instituer les futurs citoyens de l'État. C'est la mission de « l'instituteur ». L'enfant devient à l'école un « élève ». En effet, comme le dit François Dubet, « *l'enfant cessait d'être un adulte en miniature, il devenait un autre, un être de nature, qu'il fallait élever à la culture* ».

Quel est le modèle pédagogique qui va s'imposer ?

Dans une société où l'accès aux fonctions publiques ne peut plus se fonder sur l'origine aristocratique, le principe des concours et donc du classement s'impose. Malgré les malheureux avatars historiques de la congrégation, c'est bien la pédagogie jésuite proche de cette logique de classement qui sera généralisée, y compris à l'école publique, et les notes seront désormais le standard de l'évaluation à l'école.

On le voit, l'héritage aurait pu être différent mais c'est bien celui-là qui a structuré l'organisation pédagogique et didactique de nos écoles depuis plus de deux siècles. Il y a un univers mental transmis de génération en génération — enseignants comme parents —, qui s'inscrit dans une logique des classes d'âge et de notation chiffrée dont dépend la progression de l'élève au sein de l'institution scolaire. Enfermés dans ce carcan, les professionnels de l'enseignement sont conscients de ses limites. Ils se débattent encore et toujours, quotidiennement pour reconstruire chez leurs élèves en difficulté avec ce modèle d'évaluation, l'estime de soi nécessaire pour la poursuite de leur parcours scolaire. On voit bien, encore dans les débats actuels, que personne, même à l'ère du numérique et d'un nouveau rapport aux savoirs, n'est prêt à réellement remettre en cause cet héritage pédagogique fondé sur la notation individuelle.

L'art comme expression de soi

Doit-on en conclure que l'école catholique ne laissait aucune place à cet invariant historique et

culturel qu'est la recherche existentielle des adolescents ? Pas vraiment.

Ce qui caractérise la vision chrétienne du rôle de l'école, c'est qu'elle vise, depuis toujours, une éducation complète de l'élève. Il s'agit bien sûr de transmettre les connaissances mais aussi de former moralement et religieusement et de veiller à la bonne condition physique. Voilà qui est clair. Mais cette école avait conscience de l'importance de l'éveil aux dimensions artistiques. Cette éducation, inscrite dans le cursus, était aussi développée dans des activités parascolaires. Et s'il est une richesse particulière que la pédagogie jésuite a transmise pendant des décennies, c'est bien l'importance de l'expression théâtrale. Certes, le répertoire était contrôlé mais, au début du XXe siècle, on jouait Labiche et Courteline dans nos écoles. Pas n'importe quelle pièce, n'exagérons rien, mais tout de même...

Qui se souvient qu'au sortir de la Seconde Guerre, élève mal noté de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, Jacques Brel fit ses premiers pas sur scène en jouant une pièce de théâtre ?

Autre corollaire de cette vision holistique de l'éducation, c'est la place des mouvements de jeunesse d'action catholique au sein des établissements. Ces mouvements s'inscrivent dans la réalité d'une société et se nourrissent de ses enjeux. On pourrait d'un raccourci et avec humour dire qu'on passe des « Croisades eucharistiques » à la « Jeunesse étudiante chrétienne ». On peut en sourire mais les mouvements inspirés de la pensée de Cardijn proposaient aux jeunes, à travers le « voir, juger, agir » un horizon d'engagement et d'espérance marqué par les questions sociales prégnantes de l'époque.

Et voilà Johnny et Jean XXIII...

Dans ce cheminement historique, force est de constater que le moment où les lignes commencent à bouger réellement à l'école, c'est à partir du début des années '60. Johnny Halliday, fils d'un comédien ami de Michel de Ghelderode, devient le leader d'une jeunesse rock'n roll bousculant les codes. Jean XXIII, élu pour être un pape de transition, convoque le concile Vatican II qui va, sans conteste, transformer l'institution ecclésiale et, progressivement, dans le monde occidental la nature de son lien avec les fidèles. Ce n'est pas un hasard historique. Les traumatismes du XXe siècle ont modifié le rapport au sens et à l'autorité. Jusque-là, au nom de la maîtrise des connaissances, des sciences et du progrès, l'autorité des adultes restait légitime. Comment garder cette légitimité après deux guerres mondiales, la Shoah et Hiroshima ? La question du sens se pose pour tous : adultes et élèves. Quel collectif voulons-nous ? Au nom de quoi ?

C'est l'égalité des chances qui va guider le projet scolaire en 1969 avec l'enseignement rénové. Mais la réalité politique et financière de notre

communauté va contraindre à « rénover l'enseignement rénové » en 1981 et l'on change de paradigme : il faut viser l'épanouissement personnel de l'élève. Mais de réforme en réforme, force est de constater que la place de l'expression artistique dans le curriculum n'a jamais cessé de se réduire.

On constate, par contre, que depuis 1997, avec le Décret Missions et d'autres qui ont suivi, on impose de plus en plus des espaces formels d'expression démocratique des élèves (délégation, conseils d'élèves, école « citoyenne »...) jusqu'à l'éducation à la philosophie et la citoyenneté avec la philosophie comme « outil » pour mobiliser l'âme citoyenne démocrate. Nul ne conteste l'importance de la formation du citoyen. Mais depuis les années nonante, et malgré l'importance donnée à la formation « citoyenne », on ne cesse de constater la montée des extrêmes en politique, chez nous comme dans tout l'espace européen. Le Conseil européen des ministres de l'Éducation a récemment constaté que malgré cette éducation citoyenne dispensée depuis des décennies, la récente et dramatique crise bancaire a été provoquée par une élite intellectuelle pourtant bien formée aux enjeux démocratiques.

Quelles perspectives ?

La construction identitaire de l'adolescent se jouait, se joue et se jouera toujours dans la relation qu'il a avec les autres. Il a, peut-être plus encore qu'avant, besoin d'un adulte qui peut le convaincre que la vie mérite d'être vécue, qu'on peut penser le bien et le mal ou s'interroger sur la vie et la mort. Ce que l'école offre encore dans un monde numérique où il peut aller chercher sur son écran, seul, des réponses à ses questions existentielles, c'est cet espace préservé de relations interpersonnelles. L'enseignement catholique en optant pour une éducation transversale à la philosophie et la citoyenneté doit saisir cette chance historique. S'ouvrir aux questions existentielles par la poésie, la littérature. À l'heure des attentats, relire les « Frères Karamazov ». À l'heure de la crise écologique, s'interroger aux cours de sciences sur les questions éthiques liées à l'utilisation des découvertes technologiques. Utiliser les espaces formels de délégation d'élèves pour aller plus loin que les questions de règles, de droits et de devoirs.

Mais n'est-ce pas, finalement, mettre en mots ce que beaucoup pratiquent déjà ?

Anne Leblanc